

2022-5789
2024-05-24

Tutavir®

Insecticide Biologique
Organisme Vivant
Suspension Concentré

Pour la suppression de la mineuse de la tomate (*Tuta absoluta*) dans les cultures en serre
listé

COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF : Isolat GV-0019 du granulovirus *Phthorimaea operculella*
Minimum de 2×10^{13} corps d'occlusion (OBs)/L

N° D'HOMOLOGATION 35012 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT D'UTILISER
TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

Contenu net : 0,1 à 1000L

ATTENTION : IRRITANT POUR LES YEUX

SENSIBILISANT POTENTIEL

Andermatt Canada Inc.
1350, rue Regent
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3C 2G6
Tél. : 1-506-444-5690

Numéro de lot :
Date de fabrication :

MISES EN GARDE RELATIVES AU PRODUIT :

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fournisseur en composant le 1-888-870-6444. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

MISES EN GARDE :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut causer une sensibilisation. Peut irriter les yeux. Éviter d'inhaler/de respirer le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter une chemise à manche longue, un pantalon long, une protection oculaire (lunettes de protection), des gants imperméables, des chaussettes et des chaussures, et un masque respiratoire avec filtrage des particules, approuvées par le NIOSH muni d'un filtre N, R ou P pendant la manipulation, le mélange/le chargement ou l'application du produit et pendant toutes les activités de nettoyage/de réparation. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau.

PREMIERS SOINS :

EN CAS D'INGESTION – Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petite gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS – Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION – Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX – Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

GÉNÉRAL – Consulter un médecin immédiatement si une irritation ou des signes de toxicité surviennent et persistent ou sont graves. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

TUTAVIR® est un insecticide biologique à base du *granulovirus Phthorimaea operculella* pour la suppression de la mineuse de la tomate (*Tuta absoluta*) sur les tomates, poivrons, aubergines et autres cultures de solanacées. TUTAVIR® agit uniquement par ingestion par les larves, et non par contact.

MODE D'EMPLOI

Cultures en serre :

Légumes-fruits (groupe de cultures 8-09) : aubergine d'Afrique; poivron; tomate du désert; cocona; tomate groseille; aubergine; morelle scabre; baie de Goji; cerise de terre; narangille; piment autre que poivron; fausse aubergine; pépino; aubergine écarlate; morelle réfléchie; tomate; tamarille; et des cultivars, variétés et hybrides de ces denrées.

ORGANISMES NUISIBLES	TAUX D'APPLICATION	INSTRUCTIONS D'APPLICATION
Mineuse de la tomate (<i>Tuta absoluta</i>)	50 à 200mL/hectare	<p>Appliquer sous forme de pulvérisation à couverture complète en utilisant assez d'eau pour couvrir suffisamment la culture sans ruissellement excessif, au minimum 300 L/ha.</p> <p>Appliquer sur les larves nouvellement écloses et couvrir toute la période d'éclosion des larves.</p> <p>Utiliser des doses plus élevées ou des intervalles d'application plus courts lorsque la pression des ravageurs est élevée, que la croissance des tissus végétaux est rapide ou que des structures récoltables sont présentes.</p> <p>Utiliser des doses plus faibles lorsque la pression des ravageurs est faible ou lorsqu'elles sont utilisées en combinaison avec d'autres mesures de suppression contre les insectes.</p>

- Selon les conditions météorologiques et la persistance de l'infestation des ravageurs, les applications devraient être répétées tous les 4 à 7 jours.
- Une couverture uniforme du feuillage est essentielle pour une suppression optimale.

AGITER AVANT UTILISATION!

Le pH de la solution doit être compris entre 5 et 8,5

Délai de sécurité (DS) : NE PAS permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées pendant 4 heures ou avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches, à moins de porter des gants imperméables, une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures.

Délai d'attente avant récolte (DAAR) : Tutavir® peut être appliqué jusqu'à et y compris la journée de la récolte. DAAR est 0 jour.

Restrictions d'utilisation :

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

NE PAS appliquer par tout type de système d'irrigation.

NE PAS laisser les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs, ou tout autre plan d'eau.

ENTREPOSAGE : Conserver dans le contenant d'origine, bien fermé, dans un endroit frais et sûr et à l'abri de la lumière directe du soleil.

Tutavir® peut être conservé au réfrigérateur (≤ 5 °C) pendant deux ans à compter de la date de fabrication.

ÉLIMINATION :

NE PAS UTILISER CE CONTENANT À D'AUTRES FINS.

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé par la réglementation provinciale/territoriale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial/territorial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.